



Une plate-forme pour les acteurs du secteur forestier en Afrique

VOLUME: 1
Numéro: 2, Sept 2011

SYNTHESE

PLAIDOYER POUR UNE GESTION INTEGREE DES EAUX ET FORETS DANS LA SADC

Phosiso Sola & Yonas Yemshaw



Forêt naturelle, Starehe Girl School, Kiambu, Kenya

Dans la région du SADC aussi bien les forêts que l'eau sont des ressources hautement valorisées, mais il n'y a pas encore une stratégie claire sur une gestion intégrée. Une clarification conceptuelle de l'effet du couvert forestier sur la production et la qualité de l'eau est nécessaire. Cependant, la question qui persiste reste de savoir si les forêts sont des régulatrices, consommatrices ou productrices majeures de l'eau (Dudley and Stilton, 2003; Calder et al., 2007). D'un côté les études suggèrent que le couvert forestier contribue à la production de l'eau, la régulation des flux saisonniers, améliore la qualité de l'eau et prévient les inondations en aval. De l'autre côté, d'autres résultats suggèrent que les écosystèmes forestiers sont les principales consommateurs d'eau et les canopées des arbres réduisent l'eau de surface et l'écoulement en interceptant la précipitation (FAO, 2006; Calder et al., 2007; Hamilton, 2008). Il est observé que ce manque de consensus scientifique sur la relation entre les forêts et les eaux a en partie contribué à la lenteur du progrès de l'intégration de la gestion forêts-eaux dans la région SADC (SARDC, undated).

PROBLEMATIQUE

Les nouvelles réformes législatives en cours dans la région visent à rassembler des institutions qui définiront le rôle des principaux acteurs et mettre en place une plateforme multi-acteurs des institutions du domaine de la gestion de l'eau, de même que le soutien à la reconnaissance des forêts en tant que système viable d'utilisation des terres au niveau des écosystèmes transfrontaliers (FAO, 2006). L'Article 14 du Protocole Forestier de la SADC stipule que «les Etats parties doivent, de façon convenable, mettre en place des programmes et entrer en accords pour promouvoir la gestion coopérative et intégrée des forêts transfrontalières protégées» ; cependant ceci n'est pas encore effectif.

Le protocole du SADC sur les Ressources en Eau Partagées prévoit des Aires de Conservation Transfrontalière (TFCA). Il existe 17 TFCAs potentiels au niveau de la région de la SADC. Cependant, l'approche des TFCA est très muette sur les forêts ; son objet principal étant la faune. Les TFCAs et les approches de bassin versant

sont de très bonnes approches pour le développement ; cependant elles peuvent être améliorées en élargissant leur spectre pour prendre en compte les forêts et les arbres qui s'y trouvent.

APPROCHE DE SOLUTION

Bien que la sensibilisation sur l'environnement se soit généralement accrue durant les trois dernières décades, la pratique actuelle d'intégration des objectifs de la qualité environnementale dans le cadre légal, la planification et la gestion des ressources en eau reste encore limitée. Par exemple, dans la région du SADC de nouvelles réformes ont été introduites et visent à définir les rôles des principaux acteurs et mettre en place une plateforme multi-acteurs des institutions du domaine de la gestion de l'eau, de même que le soutien à la reconnaissance des forêts en tant que système viable d'utilisation des terres au niveau des écosystèmes transfrontaliers (FAO, 2006). Bien que ceci soit spécifié dans l'Article 14 du Protocole Forestier du SADC qui stipule que « les Etats parties doivent, de façon convenable, mettre en place des programmes et entrer en accords pour promouvoir la gestion coopérative et

intégrée des forêts transfrontalières protégées», il n'y a pas un changement significatif au regard des forêts transfrontalières. Plus d'attention et de ressources ont plutôt été orientées vers les aires protégées transfrontalières.

Cependant, les développements au niveau global donnent des leçons utiles à la région de la SADC pour traiter de la relation entre les forêts et l'eau. Au plan international les réformes politiques dans nombre de pays visent à marier les politiques forestières et de l'eau, les programmes et les stratégies. Ces efforts impliquent entre autres l'utilisation de mesure incitative basée sur des schémas ou le paiement pour les services de l'écosystème. Par exemple, le paiement direct pour les services hydrologiques de la forêt par les usagers en aval est envisagé pour encourager et compenser le maintien de la forêt en amont (Calder et al., 2007). Dans les récents développements, la Convention sur la Protection et l'Utilisation des Cours d'eau Transfrontières et des Lacs Internationaux de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE) (2007) a récemment adopté le concept de paiement des services de l'écosystème, y compris la conservation et le développement du couvert forestier.

STRATEGIES EN COURS

Les défis législatifs dans la région de la SADC étaient aggravés par des ambiguïtés conceptuelles sur les relations précises entre les forêts et l'eau. Dans le but de résoudre cette situation, il semble que les institutions ont trop compté sur les Etudes d'impact environnemental (EIE) comme un moyen pour gérer les problèmes environnementaux, qui comprennent aussi ceux de la forêt.

Plusieurs études suggèrent qu'aussi bien au niveau des forêts très humides ou les forêts très sèches, l'évaporation semble être plus élevée au niveau des forêts qu'au niveau des terres cultivées ; ce qui induit une réduction de la quantité d'eau récoltée au niveau des versants sous couvert forestier en comparaison aux autres terres exploitées comme les pâturages ou les champs de cultures. Il a été conclu que la mise en place de nouvelles plantations forestières, particulièrement pour les espèces à forte transpiration, peut réduire l'écoulement d'eau (Dudley et Stolton, 2003). Cependant, de façon générale, la recherche suggère que les forêts fermées et certaines vieilles forêts naturelles peuvent accroître l'écoulement net, mais les autres types de forêts, particulièrement les jeunes forêts et plantations, sont susceptibles d'avoir l'effet contraire.

Appel à l'Action

Le rôle et la contribution des forêts au niveau des écosystèmes humides doivent être clairement articulés en vue de faciliter le développement de programmes pertinents basés sur des évidences scientifiques. Ceci implique essentiellement que les relations forêt-eau doivent continuer à être une préoccupation pour les recherches futures. La recherche doit se concentrer à clarifier le rôle, l'effet et les bénéfices des forêts au niveau des écosystèmes humides, sous différentes conditions géographiques et climatiques. Les résultats de recherche doivent alors être utilisés dans l'élaboration de programme et de politique pour la gestion intégrée de l'interface forêt-eau. Les réformes de politique sont nécessaires pour harmoniser les politiques sur la forêt et l'eau, les programmes et stratégies. Par exemple, les activités transfrontières ne doivent pas être mises en œuvre de manière isolée, mais doivent être exécutées suivant une approche holistique afin d'intégrer les questions de la forêt, de l'eau et de la faune.

C'est donc important d'améliorer la compréhension du rôle et le bénéfice des forêts au niveau des versants et cours d'eau, de même que sur comment développer des programmes et activités pour la gestion de l'interface forêt-eau ; les deux étant cruciaux pour la protection des écosystèmes ainsi que l'amélioration de la qualité des services qu'ils fournissent.

Une approche intégrée de la gestion des forêts et des eaux au niveau de SADC pourrait prendre en compte au moins les éléments suivants:

- les forêts sur les versants et dans les lits des cours d'eau doivent être perçues comme des utilisatrices légitimes d'eau lors de l'allocation des ressources en eau ;
- la gestion de l'eau doit se faire dans une approche écosystémique qui reconnaît l'importance et la contribution des forêts et des végétations le long de cours d'eau en général ;
- des guides doivent être développés pour optimiser la contribution des forêts dans les relations forêt-eau ;
- les protocoles de la SADC sur les ressources en eau partagées, la faune et les forêts doivent être basés sur l'approche écosystémique.

Notre adresse

The Executive Secretary,
African Forest Forum (AFF)
United Nations Avenue, Gigiri,
P.O. Box 30677-00100, Nairobi, Kenya

Phone: +254 20 722 4203,
Fax: +254 20 722 4001

Email: exec.sec@afforum.org
Website: www.afforum.org

Traduit de l'anglais par:
New Alliance Publishers

Sources

- Calder, I., Hofer T., Vermont S. and Warren P. 2007. Towards a new understanding of forests and water, *Unasylva*, 229 Vol. 58 2007 (4)
- Dudley, N.I and Stolton, S. 2003. Running Pure: The importance of forest protected areas to drinking water, World Bank/WWF Alliance for Forest Conservation and Sustainable Use.
- FAO. 2006. The new generation of watershed management programmes and projects . Forestry Paper 150.
- Hamilton, L.S. 2008. Forest and water, FAO Forestry Paper 155-, Rome.
- Gleick, P.H. 1998. "Water in southern Africa and the Middle East." In B.R. Allenby, T.J. Gilmartin, and R.F. Lehman II (editors) *Environmental Threats and National Security*. Proceedings from the Workshop in Monterey, California December 1996. Pp. 189-204
- SARDC, undated. Environmental sustainability in water resources management: A conceptual framework
<http://databases.sardc.net/books/mainWB/view>